

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

ASSURANCE

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

RESPONSABILITÉ

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. Elle est responsable de l'enfant porté présent.

Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant.

La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

RÈGLEMENT

Celui-ci peut s'effectuer en espèces, carte bancaire ou chèque à l'ordre du Trésor Public. Pour les règlements en espèces, il est conseillé de faire l'appoint.

ATTENTION

La Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes en cas d'effectifs insuffisants et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles. Les enfants doivent avoir l'âge requis au cours de l'année. Seule une annulation pour raison médicale ou accidentelle (certificat médical à l'appui) donnera droit à un remboursement.

COVID-19

Toutes nos activités sont organisées dans le respect des protocoles et règles de sécurité sanitaires (désinfection du matériel entre chaque utilisation, gestes barrières, distanciation physique).

Les activités sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.

Le paiement en carte bancaire sans contact est à privilégier, lors de l'inscription.

activités sportives proposées par la Ville de Belfort

INSCRIPTIONS

- **MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021**
de 8 h à 17 h
Gymnase Le Phare, rue Koepfler - Esplanade du fort Hatry à Belfort
- **PUIS À PARTIR DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021**
uniquement sur rendez-vous à la Direction des sports,
4 place d'armes (2^e étage) 03 84 54 24 06.
- Pièces à fournir impérativement au moment de l'inscription :
 - Pour le calcul du tarif, se munir du numéro allocataire de la CAF du Territoire de Belfort
 - Pour le centre plein air, se munir de l'attestation préalable à la pratique d'activités nautiques : disponible sur le site internet de la ville.

	Écoles sportives municipales, Baby Gym ou centres sportifs	Centre plein air
Belfortains	Allocataires QF 1*	10 € / 30 €
	Allocataires QF 2*	20 € / 40 €
	Allocataires	30 € / 50 €
Non Belfortains	80 €	100 €

*QF1 de 0 à 540 €
QF2 de 541 à 800 €

 Belfortofficiel



BELFORT MORDU DE SPORT

Renseignements
Ville de Belfort
Direction des Sports
4 place d'Armes (2^e étage) - Belfort
Tél. 03 84 54 24 06
sfftsch@mairie-belfort.fr



BELFORT MORDU DE SPORT



Ne pas jeter sur la voie publique



Photos : Zélie Nouredin, Alexandra Baehr, Benoit Grébeault

sports à la carte 4/13 ans

SAISON

2021/2022

**ACTIVITÉS
DU MERCREDI
du 22 septembre 2021
au 15 juin 2022**

TCHOUKBALL
JEUX COLLECTIFS
BASKET
GYMNASTIQUE
BADMINTON
BIATHLON
HOCKEY
ATHLÉTISME
ROLLER
TROTINETTE
VÉLO
HANDBALL
ESCRIME
SPORTS COLLECTIFS
ESCALADE
MINI ACROBATES
CANOË-KAYAK
VOILE
SKI



ÉCOLES SPORTIVES MUNICIPALES

MERCREDI MATIN

- **4/5 ans** (enfants nés en 2017 et 2016)
LES MINIS ACROBATES*
Gymnase de l'école Victor-Hugo de 9 h 15 à 10 h 30
- **6/7 ans** (enfants nés en 2014 et 2015)
LES MINIS ACROBATES*
Gymnase de l'école Victor-Hugo de 10 h 45 à 12 h
- **6/8 ans** (enfants nés en 2013, 2014 et 2015)
ESCRIME
Gymnase Léo-Lagrange de 10 h à 11 h 30
- JEUX SPORTIFS**
Maison de quartier des Forges de 10 h à 11 h 30
- **8/10 ans** (enfants nés en 2011, 2012 et 2013)
ROLLER, TROTTINETTE, VÉLO
Rollers : prévoir rollers, casque et protections
Vélo et trottinette : matériel fourni
Découverte des pistes cyclables en roller, en trottinette et à vélo.
En période hivernale, parcours d'habiletés et jeux.
Gymnase Fritsch de 10 h à 12 h
- FUTSAL**
Gymnase Thurnherr de 9 h à 10 h 30
- HANDBALL**
Gymnase Thurnherr de 10 h 30 à 12 h
- **9/10 ans** (enfants nés en 2011 et 2012)
ESCALADE, DESCENTE EN RAPPEL ET SLACKLINE
Gymnase Denis-Diderot de 10 h à 12 h

BABY GYM
12 à 30 mois
ayant acquis la marche.
Gymnase Denis-Diderot
9 h - 10 h
ou 10 h - 11 h

- **9/11 ans** (enfants nés en 2010, 2011 et 2012)
SPORTS COLLECTIFS
Basket-ball, handball, futsal, hockey...
Gymnase Michel-Buffer de 9 h 30 à 11 h

CENTRES SPORTIFS

MERCREDI APRÈS-MIDI

- **6/7 ans** (enfants nés en 2014 et 2015)
Au choix : gymnase Coubertin de 13 h 30 à 15 h
ou Le Phare de 15 h à 16 h 30
Jeux collectifs
Gymnastique
Biathlon
Hockey
Athlétisme
- Des rencontres inter-centres seront organisées certains mercredis de 13 h 30 à 16 h 30.**
Transport en car assuré par la Ville de Belfort.
- **8/10 ans** (enfants nés en 2011, 2012, 2013)
Au choix : gymnase Coubertin de 15 h à 16 h 30
ou Le Phare de 13 h 30 à 15 h
Tchouk-ball
Basket ball
Badminton
Hockey
Athlétisme

Des rencontres inter-centres seront organisées certains mercredis de 13 h 30 à 16 h 30.
Transport en car assuré par la Ville de Belfort.

CENTRES PLEIN AIR

MERCREDI APRÈS-MIDI

- **9/13 ans** (enfants nés en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012)
Du 22/09 au 20/10
ACTIVITÉS NAUTIQUES
Base nautique et de plein air Imier-Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30
- Du 10/11 au 15/12
ESCALADE
Gymnase Pierre-Bonnet de 14 h à 16 h ou gymnase Denis-Diderot de 14 h 30 à 16 h 30
(le gymnase sera précisé courant octobre)
- Du 5/01 au 9/03
SKI ALPIN (matériel fourni)
Départ Parking C.J.Rouget-de-l'Isle de 12 h 50 à 17 h 15
Prise en charge du forfait de ski par la famille : 7€ par mercredi (tarifs 2020/2021)
(L'activité peut être annulée si enneigement ou nombre d'enfants présents insuffisants)
- Du 16/03 au 13/04
ESCALADE
Gymnase Pierre-Bonnet de 14 h à 16 h
- Du 4/05 au 15/06
ACTIVITÉS NAUTIQUES
Base nautique Imier-Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30

*Développement de l'équilibre et de la motricité à travers des parcours gymniques, du cirque et de l'acrosport.